LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6711 - JEUDI 11 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES
QUELLES PERSPECTIVES ?

Page 5



REPRISE DES TRANSPORTS EN COMMUN
LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SUR LE QUI-VIVE

Après une première phase de déconfinement entamée timidement, le pays débutera la seconde phase à partir du 14 juin. Elle concernera d'autres activités commerciales et économiques. Mais les yeux sont rivés sur les transports en commun où la reprise se prépare dans l'attente du feu vert des autorités. Seront-ils concernés par la levée du confinement ? Surtout que c'est un secteur vital et la reprise de ce service redynamisera le commerce, mais permettra surtout aux employés de rejoindre le lieu de travail .Page 2

BALANCE DES PAIEMENTS
LE DÉFICIT EN BAISSE DE
57%

Page 3

COVID-19
102 nouveaux cas et 8 décès en 24h

Page 2

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ
Des femmes célibataires dénoncent leur exclusion

L'État a entamé le versement de la deuxième tranche de l'allocation de solidarité, estimée à 10 000 Da, à ses bénéficiaires. Il s'agit d'une opération d'aide dans le cadre de l'appui accordé aux familles impactées sur le plan socio-économique, par les mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus. Mais, beaucoup de femmes, notamment les célibataires n'ont pas été concernées par cette opération et certaines ont manifesté leur mécontentement.Page3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

REPRISE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les professionnels du secteur sur le qui-vive

Après une première phase de déconfinement entamée timidement, le pays débutera la seconde phase à partir du 14 juin. Elle concernera d'autres activités commerciales et économiques. Mais les yeux sont rivés sur les transports en commun où la reprise se prépare dans l'attente du feu vert des autorités. Seront-ils concernés par la levée du confinement ? Surtout que c'est un secteur vital et la reprise de ce service redynamisera le commerce, mais permettra surtout aux employés de rejoindre le lieu de travail.

Après près de trois de confinement pour faire barrage à la propagation de l'épidémie du coronavirus, on s'apprête à reprendre le service. Du côté des transporteurs privés et publics, les préparatifs vont bon train. On se prépare à instaurer les différentes mesures de protection contre la propagation du Covid-19. C'est ce qu'affirment les professionnels du secteur. Abdelkader Boucherit, président de la Fédération nationale du transport des voyageurs et des marchandises (FNTV), avait indiqué que la protection des chauffeurs, tout comme celle des voyageurs, sera une priorité à travers les différents gestes barrières préconisés par les instances sanitaires du pays. Ainsi, le port du masque, la mise à disposition de gel hydroalcoolique et distanciation sociale constituent les premiers axes sur lesquels travaille la fédération, dans l'attente du déconfinement progressif du secteur. Les taxis se préparent aussi de leur côté, avec l'introduction de nouvelles mesures, à l'instar de la réduction du nombre des clients par véhicule. Le métro et le tramway préparent la reprise de l'activité avec la prise en considération des mesures barrières. Outre le marquage au sol pour assurer la distanciation sociale, notamment au niveau des quais et des guichets de billetterie, on envisage de mobiliser des équipes pour orienter et assister les passagers.



L'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), avait dévoilé les mesures adoptées par l'entreprise, pour reprendre le service tout en préservant la santé des personnes. La Société nationale des Transports ferroviaires (SNTF), se dit quant à elle « engagée dans une vaste préparation du programme de transport et du dispositif des mesures préventives de sécurité sanitaires ». Dans un communiqué rendu public, hier, la SNTF dément l'information relayée par certains médias, en annonçant la reprise du trafic du transport de voyageurs le dimanche, soit le 14 juin. « Contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias et réseaux sociaux, la reprise du trafic du transport de voyageurs sera annoncée au moment opportun par les pouvoirs publics », précise le communiqué.

Des mesures préventives au niveau des gares routières ont été prises. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué le Président directeur général de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SOGRAL). Dans sa déclaration à l'agence officielle, il a affirmé que des mesures préventives renforcées avaient été prises en prévision de la reprise de l'activité, après la levée du confinement par les pouvoirs publics, citant notamment l'installation d'appareils de détection thermiques à l'entrée de certaines gares routières, notamment, les plus fréquentées : gare routière du Caroubier (Alger), de Blida, de Bejaïa, de Biskra, d'Annaba, d'Adrar et de Constantine. Selon lui, les gares sont prêtes à reprendre du service et à accueillir les voyageurs en toute sécurité après la levée du confinement. Cependant, la décision d'autoriser la reprise des transports revient aux pouvoirs publics après consultation du Conseil scientifique, seul habilité à évaluer la situation épidémiologique dans le pays.

Lilia Aït Akli

CORONAVIRUS

102 nouveaux cas, 123 guérisons et 8 décès en 24 heures

102 CAS de contamination, 123 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en 24 heures dans le pays, portant le total des cas confirmés à 10 484, des guérisons à 7 074 et celui des décès à 732, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

« Cent-deux nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 123 guérisons et huit décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 24.38 cas pour 100.000 habitants.Le responsable a signalé que les décès ont été recensés dans les wilayas de Bouira, Alger, Annaba, Jijel, Biskra, Laghouat et El-Oued, ajoutant que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 66% du total des cas de décès.

Il a aussi noté que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 13 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période.

Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 49% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 20578, dont 8.967 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 11.611 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 39 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs. Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie. A l'échelle mondiale, plus de 3.653 nouveaux décès et 102.424 nouveaux cas de contamination au Covid-19 ont été recensés hier. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont le Brésil avec 679 nouveaux morts, les Etats-Unis (604) et le Mexique (354).

Au total, le nouveau coronavirus a fait au moins 414.780 morts et plus de 7.367.776 cas d'infection dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.637.158 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis, demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 111.375 décès pour 1.968.221 cas. Au moins 518.522 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 40.883 morts pour 289.140 cas, le Brésil avec 37.134 morts (707.412 cas), l'Italie avec 34.043 morts (235.561 cas), et la France avec 29.296 morts (191.394 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 83 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (60), l'Espagne (58), l'Italie (56), et la Suède (47).

La Chine a officiellement dénombré au total 83.043 cas (3 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 78.351 guérisons.

L'Europe totalisait mardi à 19H00 GMT 184.807 décès pour 2.308.977 cas, les Etats-Unis et le Canada 119.316 décès (2.064.835 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 67.191 décès (1.365.832 cas), l'Asie 20.167 décès (719.876 cas), le Moyen-Orient 10.790 décès (499.044 cas), l'Afrique 5.512 décès (202.345 cas), et l'Océanie 131 décès (8.648 cas).

Mohamed Mecelti

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Mise en place d'une cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en place, avec effet immédiat, d'une cellule opérationnelle chargée exclusivement d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques autour de cas confirmés ou hautement suspects de Covid-19, indiqué avant-hier un communiqué de la présidence de la République.

«Dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face aux risques de propagation du Covid-19, le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en place, avec effet immédiat, d'une cellule opérationnelle chargée exclusivement d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques autour de cas confirmés ou hautement suspects de Covid-19», précise la même source. Le président de la République «a décidé de confier la responsabilité de cette cellule au professeur Mohamed Belhocine, membre du Comité scientifique chargé de suivi de la pandémie Covid-19, qui devra travailler en étroite collaboration avec toutes les autorités concernées, à travers le territoire national, en particulier les structures relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière», ajoute le communiqué.

M. D.

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ

Des femmes célibataires dénoncent leur exclusion

L'Etat a entamé le versement de la deuxième tranche de l'allocation de solidarité, estimée à 10 000 Da, à ses bénéficiaires. Il s'agit d'une opération d'aide dans le cadre de l'appui accordé aux familles impactées sur le plan socio-économique, par les mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus. Mais, beaucoup de femmes, notamment les célibataires n'ont pas été concernées par cette opération et certaines ont manifesté leur mécontentement.



Pendant la période du confinement, beaucoup de femmes qui travaillaient dans des différents domaines, chez le privé, ont été mises directement au chômage. Elles étaient privées de leurs droits, donc de leurs salaires. Ces dernières , demandeuses de l'aide des 10 000 dinars, ont été exclues de l'opération.

En effet, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales vient d'annoncer, dans un communiqué, que l'opération de soutien aux familles affectées par les mesures de prévention contre l'épidémie du Coronavirus, se poursuit dans sa deuxième étape. Ce qui a suscité la colère chez ces femmes, qui ont été également affecté par la crise sanitaire qui a touché le pays. Sur les réseaux sociaux des voix se sont élevées pour dénoncer ce qu'elles ont qualifié de «discrimination». «Nos responsables n'ont pas pensé à la femme célibataire (divorcée ou veuve), qui travaille pour subvenir à ses besoins ou bien aux besoins de sa famille», s'est insurgée Nabila, éducatrice dans une crèche privée.

Et d'ajouter : «cela fait trois mois que nous sommes sans revenu, la propriétaire de la crèche ne nous a pas payé. On nous a fait remplir des dossiers, on a fait la chaîne pour bénéficier des 10 000DA d'allocation versés aux travailleurs impactés par la cessation d'activité à cause du coronavirus. Et quant je suis allée à la DAS pour me renseigner, on m'a dit que je n'avais pas le droit à cette allocation vu que je suis célibataire».

Nabila , qui n'admet pas ce qu'elle qualifie de «discrimination», se demande sur quelle base cette allocation a été versée. «C'est vrai, que je ne suis pas mariée et je n'ai pas d'enfants, mais j'étais moi aussi affectée par le confinement. D'habitude, je me prends en charge et là je me retrouve sans revenu et je ne sais même pas quand est ce que nous allons reprendre le travail».

Même son de cloche chez Leila travaillant dans une autre crèche privée à Boumerdès. «Je suis vraiment déçue, je me suis inscrite et j'ai rempli toute une fiche, pour arriver à un tel résultat. Ne pas bénéficier en fin de compte de cette aide de l'État. Le Président de la République n'a pas précisé que les célibataires n'avaient pas le droit , je ne comprend pas pourquoi cette discrimination», s'est-elle interrogée. Et de poursuivre : «Je prends en charge ma mère qui est malade, et là je suis sans revenu depuis le début du confinement». Ainsi, ceux et celles qui se sont considérés comme exclus par cette aide de l'Etat, ont vivement dénoncé cette situation et interpellent les autorités à réagir pour leur rendre leur droit en tant que citoyen algérien à part entière.

Par ailleurs, il faut souligner, que le ministère de l'intérieur a indiqué dans son communiqué, que dans le cadre du parachèvement des démarches des autorités publiques, concernant l'appui accordé aux familles impactées sur le plan socio-économique, par les mesures de prévention contre la Covid-19, et après la finalisation de la première opération de paiement de l'allocation de solidarité, estimée à 10.000 da, une autre opération pour le paiement de la deuxième tranche de cette allocation, soit un montant de 10.000 DA, a été lancée au profit des bénéficiaires inscrits dans toutes les wilayas.

«L'opération se poursuit dans de bonnes conditions, avec l'obligation pour les autorités concernées de la parachever le jeudi 11 juin 2020, (aujourd'hui) fixé comme dernier délai», précise le communiqué.

Lynda Louifi

SELON LES DONNÉES DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Le déficit de la balance des paiements en baisse de 57%

LE DÉFICIT global de la balance des paiements a enregistré une baisse de près de 57% durant le premier trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, passant de 5,9 milliards de dollars à 2,5 milliards de dollars, a indiqué avant hier la Banque d'Algérie (BA).

La Banque Centrale précise dans ce sens que «compte tenu d'un excédent du compte ''capital et opérations financières'' de 1,623 milliard de dollars, le déficit global de la balance des paiements a baissé de 56,98%, enregistrant 2,536 milliards de dollars au premier trimestre de 2020, contre 5,896 milliards de dollars au premier trimestre de l'année dernière.

Durant le premier trimestre 2019, par rapport à celui de la même période de 2018, le déficit de la balance des paiements s'était élargi de +33,7%, rappelle la BA.

Les réserves officielles de change se sont contractées quant à elles de 3,830 milliards de dollars US à la fin du premier trimestre par rapport à fin décembre 2019, précise la même source, soulignant que cette baisse «est beaucoup moindre que celle enregistrée au 1er trimestre 2019 (-7,311 milliards de dollars)».

En termes d'évolution des indicateurs de la balance de paiements, les importations de biens (fob) ont baissé, passant de 12,578 milliards de dollars à fin mars 2019, à 9,958 milliards de dollars à la même période de l'année en cours, soit une baisse de 20,83%, selon le communiqué.

Sachant que le prix moyen trimestriel du baril de pétrole, au 1er trimestre 2020, a atteint 53,295 dollars le baril, contre 63,967 dollars au premier trimestre 2019, soit une baisse de 6,7%. Quant aux quantités d'hydrocarbures exportées durant la même période, elles ont vu leur niveau baisser de 23,03%, relève la BA.

En conséquence, les exportations totales des hydrocarbures ont baissé, en valeur, de 29,07%, passant de 8,85 milliards de dollars au premier trimestre de 2019, à 6,277 milliards de dollars au premier trimestre 2020.

Les exportations hors hydrocarbures, quant à elles, se sont établies à 478 millions de dollars au premier trimestre de l'année en cours.

Au total, les exportations de biens ont atteint 6,755 milliards de dollars au premier trimestre de 2020, contre 9,412 milliards de dollars à la même période de 2019, soit une contraction de 28,23%, note le communiqué. Ainsi, cette baisse des exportations totales de biens, en contexte d'une moindre baisse de 20,83% de la facture des importations de biens, ont conduit à un léger élargissement du déficit de la balance commerciale de 1,17%, passant de 3,166 milliards de dollar à fin mars 2019, à un déficit de 3,203 milliards de dollars à la même période de 2020, selon la BA.

En termes monétaires, la masse monétaire M2 a atteint 17.039,8 milliards de dinars à fin mars 2020, contre 16.499,68 milliards de dinars à fin décembre 2019, soit une hausse de 3,27%.

Quant aux crédits à l'économie, ils ont enregistré «un léger recul» durant le 1er trimestre de 2020 (-1,17%), soit 10.730,99 milliards de dinars à fin mars 2020, contre 10.857,84 milliards de dinars à fin décembre 2019.

Analysant l'activité économique du pays au 1et semestre 2020, la banque centrale note qu'elle a été «doublement impactée par l'avènement de la crise sanitaire Covid-19, et la chute des prix du pétrole».

Les mesures nécessaires de confinement et de distanciation sociale par le gel de certaines activités, notamment les services marchands, auront ainsi «un impact certain sur la croissance annuelle projetée», prédit-elle encore.

Néanmoins, l'on estime que la capacité de résilience de l'économie nationale «est renforcée par les mesures monétaire et budgétaire arrêtées par les autorités publiques».

Sur les perspectives pour 2020 et 2021, l'institution financière souligne que la croissance devrait s'établir d'ici la fin de l'année à 2,6%, à la faveur d'une reprise progressive des activités économiques après la levée graduelle des mesures de confinement, confortée par des plans de relance économique annoncés. Cette croissance devrait rebondir en 2021 et 2022 pour s'établir, ajoute-t-on, autour de 3% en moyenne, tirée par le dynamisme du secteur de l'agriculture et la reprise du secteur du BTP et des services marchands, notamment suite aux investissements publics annoncés par l'Etat dans le secteur de l'habitat et la réorganisation du secteur du commerce.

Aziza Mehdid

ITINÉRANCE ET PORTABILITÉ DES NUMÉROS

Un groupe de travail pour concrétiser les textes de loi

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a procédé, hier à Alger, à l'installation d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'une feuille de route visant la concrétisation des dispositions de la loi sur la poste et les communications électroniques, notamment son volet relatif à l'itinérance nationale, le dégroupage de la boucle locale et la portabilité des numéros de téléphone. La cérémonie d'installation de ce groupe de travail multidisciplinaire a eu lieu en présence du président du Conseil de l'Autorité de régulation et des communications électroniques (ARPCE), Zineddine Bellatar. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, M. Boumzar a indiqué que ce groupe de travail aura pour tâche d'examiner les différents aspects techniques, juridiques et économiques inhérents à la mise en œuvre des dispositions consacrées par la loi 18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, en matière de partage d'infrastructures, de mutualisation des ressources, de promotion de la concurrence et d'encouragement de l'investissement dans le marché des télécommunications. «La démarche s'inscrit en droite ligne de l'orientation stratégique scellée dans le Plan d'action du Gouvernement, visant la réalisation d'une transformation numérique, en tant que vecteur incontournable et pierre angulaire du développement durable de notre pays à travers l'amélioration de la connectivité sur l'ensemble du territoire national, avec un égal accès et l'exigence d'une qualité optimale au profit des citoyens», a-t-il ajouté. Le ministre a expliqué que le groupe de travail, dont les travaux seront couronnés par un rapport, «plancheront sur l'élaboration d'une feuille de route détaillée incluant les modalités pratiques, ainsi que les plans opérationnels adossés à des échéances rigoureusement définies, l'objectif étant la concrétisation effective des dispositions introduites dans le cadre des textes d'application de la loi 18-04, en faveur de l'instauration d'un climat propice à l'entreprenariat et à l'amélioration des conditions d'accès au marché des communications électroniques et l'amélioration de la qualité de service au profit de tous les citoyens sans exception». Il a fait savoir que la concrétisation de ces objectifs se fera notamment par le biais des mécanismes pratiques introduits par la loi 18-04, à savoir l'itinérance nationale et le dégroupage de la boucle locale qui «permettront aux opérateurs de téléphonie fixe et mobile de mutualiser leurs capacités de réseau pour offrir des services de haute facture aux abonnés, notamment ceux résidants dans les zones enclavées non couvertes». Il s'agit aussi de la portabilité des numéros qui «offre à l'abonné le droit de conserver son numéro de téléphone lorsqu'il change d'opérateur, permettant ainsi de faire jouer la concurrence entre les opérateurs de téléphonie mobile en offrant plus de choix aux abonnés et l'instauration du régime de l'autorisation générale».
Cela permettra aussi «la facilitation et l'allégement des procédures d'obtention des titres administratifs en vue de l'exercice des activités de prestation des services de communications électroniques et la mise en œuvre du partage des infrastructures actives et passives des opérateurs de télécommunications».

M. B.

ACCORD OPEP+

L'Algérie et l'Arabie saoudite optimistes

L'Algérie et l'Arabie saoudite ont affiché leur optimisme quant à la stabilisation du marché pétrolier et au rétablissement des prix, suite aux décisions relatives à la reconduction de la baisse de production, approuvées lors de la 179e réunion de l'OPEP et de la 11e réunion ministérielle des membres OPEP et non OPEP tenue samedi dernier.

Il s'agit principalement de la décision de baisse de la production du pétrole de 9,7 millions de barils/jour en juin courant, de 9,6 millions de barils/jour en juillet et de 7,7 millions de baril/jour à partir du 1er août jusqu'à la fin du mois de décembre 2020.Ces baisses seront suivies d'une réduction de la production de 5,8 millions de barils/jour à partir du 1er janvier 2010 jusqu'à avril 2022.
Les résultats des réunions de samedi dernier étaient «exceptionnels», notamment en ce qui concerne l'adoption d'un mécanisme d'indemnisation pour les pays n'étant pas parvenus à atteindre la pleine conformité avec l'accord du 12 avril dernier durant les mois de mai et de juin, a déclaré M. Arkab, mardi soir à la télévision algérienne,en réponse à une question sur l'impact l'accord de l'OPEP+ sur le rétablissement des prix du pétrole.
«Nous avons mis à l'aise les pays concernés pour rattraper l'écart et appliquer l'accord durant les mois de juillet et d'août 2020», a-t-il dit, ajoutant que le mécanisme d'indemnisation qui n'existait pas auparavant a donné «davantage de flexibilité dans l'application de l'accord sur la baisse de production et à surmonter la tension engendrée par le non respect de l'application, à 100% , de l'accord sur la baisse de la production par certains pays, contrairement à d'autres qui ont honoré leurs engagements.
Il a appelé, une nouvelle fois, les pays concernés à appliquer



l'accord à 100 %.Il a insisté également sur l'importance de cette décision relative à la réunion de le comité ministériel mixte de suivi de l'accord de baisse de la production qui assure mensuellement le suivi de la mise en application de l'accord sur la baisse de la production.
Le ministre a mis l'accent, en outre, sur la pleine coopération entre l'OPEP et ses alliés pour un marché stable devant servir l'intérêt mutuel des pays producteurs, assurer un approvisionnement efficace et sécurisé des consommateurs et servir l'économie mondiale.
De même qu'il a rappelé les ajustements supplémentaires volontaires de production annoncés par l'Arabie saoudite (1 million baril/j), les Emirats Arabes Unis (100 000 b/j), le Koweït (80 000 b/j) et le Sultanat d'Oman (10 000 à 15 000 b/j) prévus durant le mois en cours censés contribuer, selon lui, à la relance du marché pétrolier, d'autant plus que les cours de l'or noir sont repartis à la hausse lors du premier mois de l'accord.
Participant par visioconférence à l'émission télévisée, le ministre saoudien de l'Energie, en l'occurrence le prince Abdulaziz Ben Salmane s'est dit convaincu que «les pays de l'Opep sont en mesure de faire face à cette situation marquée par l'impact du coronavirus sur le marché pétrolier et s'en sortiront rassurés». Cependant, il y a un effort qui doit être déployé par l'implication de tous les membres, a-t-il dit, faisant allusion au respect impératif par les pays signataires de l'accord de coopération d'appliquer la réduction de la production.
Au sujet d'une seconde vague du coronavirus évoqué par des experts, le prince saoudien a affirmé que «nous allons faire avec, il ne faudrait pas baisser les bras, et je ne vois se profiler aucun recul, si l'on se réfère à celui de 30% de la demande relevé en avril dernier, et c'est du jamais vu auparavant». Toutefois, le ministre saoudien n'a pas nié que les dernières réunions de l'Opep et l'Opep+ ont connu «une certaine tension» en raison du non respect par certains pays de l'accord à 100%, au moment ou d'autres, à l'instar de l'Algérie et de l'Arabie Saoudite se sont conformés au taux arrêté.

Et «nous avons rapidement dépassé cette étape grâce à la conscience de tous les membres de l'importance de réaliser la stabilité du marché pétrolier», a-t-il encore soutenu, exprimant sa conviction de l'impératif pour les pays signataires d'appliquer le texte de cet accord sur la réduction de la production car «le non respect de celui-ci impactera non seulement le pays concerné mais l'ensemble des Etats membres».
Le prince Ben Salmane a tenu à mettre au clair que son pays mettait «tous les conflits de côté lorsqu'il s'agit de mener à bien la contribution du cadre Opep et Opep+ dans la stabilité du marché pétrolier». A noter que la prochaine réunion du Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) est fixée au 18 juin, tandis que les pays de l'Opep et non Opep se sont mis d'accord sur la tenue d'une réunion ministérielle à Vienne le 1er décembre 2020.

S. O. B.

FEUX AFFECTANT LES PRODUITS AGRICOLES

Lancement d'une campagne de prévention

UNE CAMPAGNE de sensibilisation et de prévention contre les feux affectant les produits agricoles a été lancée courant de la semaine à Tizi-Ouzou par la Direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris hier du directeur Laib Makhlouf.
Cette campagne, initiée en collaboration avec d'autres organismes et institutions concernés dont la direction de la protection civile, la chambre d'agriculture, la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) et la coopérative de céréales et légumes secs et le Conseil interprofessionnel de la filière céréales, est scindée en deux phases dont la première est destinée aux céréaliculteurs afin de les sensibiliser aux gestes à observer afin de préserver leurs récoltes, a indiqué le DSA.
Les agriculteurs réunis, lundi et mardi derniers, au niveau des deux sites qui sont l'exploitation du céréaliculteur Challal Lounes, sise au village Tchalaouati à Ouaguenoune, et le champs céréalier de Larabi Rabah, dans la commune de Tizi Gheniff, ont reçu des explications pour une meilleure gestion des moissonneuses-batteuses, durant la récolte, a indiqué M. Laib, observant que «la majorité des incendies de récoltes enregistrés à Tizi-Ouzou ces dernières années est liée à une mauvaise gestion de ces engins qui produisent des étincelles susceptibles de provoquer des départs de feux».
Entre autres conseils donnés aux céréaliculteurs, l'équipement des moissonneuses-batteuses de cache-flammes pour contenir d'éventuelles étincelles, la disposition, à proximité des champs, de citernes d'eau avec l'outillage approprié pour une première intervention en cas de déclaration d'un feu et l'ouverture de bandes de protection autour des champs céréaliers, a-t-on appris de même source. La deuxième partie de ce programme de sensibilisation et de prévention contre les incendies des produits agricoles, sera lancée lundi prochain.
Une commission mixte (DSA, environnement, forêts, protection civile) se déplacera entre le 15 et le 18 juin dans les localités de Bouzguène, Azazga, Tigzirt et Irdjen, pour rencontrer les agriculteurs et
les éleveurs et leur prodiguer les conseils nécessaires afin de préserver leurs productions végétales et animales.
Cette campagne vise la préservation du potentiel arboricole fruitier de la wilaya (oliviers, cerisiers, figuiers) et des différents élevages, notamment apicole très exposé au risque d'incendies et autres dont l'élevage avicole, ovin, bovin, a ajouté M. Laib.

S. T.

Exportation des produits agricoles : QUELLES PERSPECTIVES ?



Par Aissa Manseur (*)

L'Algérie était connue pour être un pays exportateur de produits agricoles, cette réputation a disparu au fil des ans.



Le pays qui jadis exportait toute une panoplie de produits agricoles est devenu un pays presque totalement dépendant de l'étranger concernant les produits stratégiques à l'instar des céréales et du lait. A titre d'exemple durant l'année 1964, soit deux années après l'indépendance, notre pays a exporté 600 000 qx de céréales (blé dur et orge), 240 000 tonnes d'agrumes, 26 000 tonnes de dattes et 55 000 tonnes de produits maraichers (pomme de terre, carotte et tomate). Après plus d'un demi-siècle, on enregistre un recul total et les produits agricoles algériens sont presque totalement absents sur les marchés extérieurs

LA STRATÉGIE NATIONALE DES EXPORTATIONS EST-ELLE TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

Les exportations hors hydrocarbures, et depuis toujours, ne représentent qu'un taux très minime du volume global des exportations, ainsi en 2019 ce taux était de 7.2% avec une valeur de 2,58 milliards de dollars us, et qui sont dominées par les produits dérivés des hydrocarbures ! Jusqu'a présent aucune amélioration n'a été enregistrée et notre économie reste toujours quasi-dépendante des hydrocarbures
La stratégie nationale des exportations, élaborée durant l'année 2017, avait pour but la diversification de l'économie nationale et des exportations. Huit secteurs ont été identifiés comme prioritaires. Il s'agit des produits pharmaceutiques, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les produits alimentaires et agricoles, équipements de transport (composants automobiles), l'électronique, les produits de la pétrochimie, les matériaux de construction, les cuirs, les textiles et le tourisme. L'ex-ministère du Commerce a assuré que tout est prêt pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, ainsi l'année 2019 était proclamée année des exportations hors hydrocarbures, mais les statistiques des services des Douanes concernant le commerce extérieur de l'Algérie pour Ainsi durant l'année 2019 (année de référence) les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, avec près de 2,58 milliard de dollars US, ce qui représente 7,2 % du volume global des exportations, contre une valeur de 2.92 milliard de dollars US et l'année 2020 ne s'annonce pas meilleure que les précédentes !

SE FOCALISER UNIQUEMENT SUR L'ACCOMPAGNEMENTDE L'EXPORTATEUR EST INSUFFISANT !

Le groupe de travail qui été chargé de l'élaboration du plan d'action national pour l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles a soumis des propositions concernant plusieurs domaines, dont les transports et la logistique, la métrologie, l'accréditation et l'évaluation de la conformité, l'offre exportable, les réglementations juridiques et financières.
C'est très utile de penser à accompagner les exportateurs des produits agricoles, mais qu'en est-il des agriculteurs fournisseurs de ces produits ? On parle des produits agricoles comme si on les crée par décision ou alors on les fait apparaître par une manœuvre de baguette magique ! Aucun mot n'est soufflé à propos des agriculteurs qui doivent nous fournir ces produits exportables pour lesquels on élabore toute une stratégie ! L'agriculteur demeure l'acteur ignoré du processus de l'exportation.

PROMOTION DES EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES, RÉGULATION ET CONTRÔLE DU MARCHÉ LOCAL COMME PRÉLUDE !

Avant d'élaborer une stratégie pour l'exportation des produits agricoles, il est plus que nécessaire de réguler et contrôler le marché local de ces produits. La régulation conduit à l'approvisionnement régulier du marché et évite les pénuries, l'une des causes de la flambée des prix, comme elle conduit également à mettre «hors d'état de nuire» les spéculateurs, cause principale de l'envolée des prix. Certains produits susceptibles d'être exportés (pomme de terre, dattes, l'huile d'olive…) sont cédés localement à des prix qui ne peuvent jamais être compétitifs sur les marchés internationaux. L'écoulement de ces produits sur les marchés locaux procure beaucoup plus de bénéfice que de les exporter ! Alors il est vraiment plus intéressant de vendre localement et gagner plus !

LABELLISATION DES PRODUITS AGRICOLES … URGENCE SIGNALÉE

La labellisation c'est l'attribution d'un signe distinctif qui permet de valoriser un produit par rapport à un autre, en mettant en avant ses spécificités, sur la base desquelles le consommateur doit pouvoir le reconnaître un projet de jumelage entre l'Algérie et l'Union européenne, lancé en octobre 2014, avait pour objectif d'élaborer un dispositif institutionnel et réglementaire qui servira d'outil pour l'organisme chargé de la reconnaissance des produits et leur labellisation, en l'occurrence le comité national de labellisation. Dans le cadre de ce programme 03 produits agricoles de terroir ont été choisis comme produits pilotes, il s'agit de la figue sèche de Béni Maouche (Bejaïa), Deglet Nour de Tolga (Biskra), et de l'olive de table de Sig (Mascara), ce ne sont que les deux premiers qui sont labellisés, le troisième produit attend toujours !
Le processus de labellisation doit être allégé et fluide, l'assouplissement des procédures administratives y afférentes est primordial, le processus doit se réaliser dans les meilleurs délais possibles, pour tous les produits, en particulier ceux qui sont susceptibles d'être exportés, sous le label de qualité liée à l'origine

ON N'EXPORTE PAS L'EXCÉDENT !

Beaucoup de personnes y compris des responsables disent «on doit atteindre l'autosuffisance alimentaire et dégager un excédent à exporter !». C'est totalement faux et si on raisonne ainsi on ne pourra jamais gagner la bataille de l'exportation et nos produits ne trouveront jamais une place sur les marchés extérieurs. La production agricole à exporter doit être produite en tant que telle !
Des produits destinés à l'exportation, des produits labellisés, certifiés, en quantité suffisante et en qualité irréprochable. Cet objectif ne peut être réalisé que si on se tourne vers les agriculteurs, en leur offrant les outils nécessaires d'accompagnement et de soutien pour nous offrir ces produits.
Il faut tout d'abord cibler les produits susceptibles de conquérir des parts de marchés à l'international, des produits qui peuvent survivre dans un milieu concurrentiel pas du tout clément. Ces produits, ne pouvant être obtenus avec les systèmes de production actuels qui ne s'articulent pas sur des bases techniques adéquates, la mise à niveau des agriculteurs est plus que nécessaire.
Il faut leur inculquer les bonnes pratiques culturales nécessaires au respect strict de l'itinéraire technique des différents produits ciblés et leur apprendre à procéder techniquement lors de la conduite des cultures. L'utilisation raisonnée des fertilisants et autres produits phytosanitaires doit être respectée rigoureusement, le refoulement des produits agricoles récemment par divers pays pour cause de présence de pesticides doit nous servir de leçon et nous inciter à faire des efforts considérables dans ce domaine

PÉRENNISER LES OPÉRATIONS D'EXPORTATION, CLÉ DE RÉUSSITE DU PROCESSUS

Il est extrêmement important que nos exportateurs respectent leurs engagements vis-à-vis de l'opérateur étranger concernant les quantités à exporter, ainsi que le respect des délais. Assurer une production pérenne est incontournable pour pérenniser également l'acte d'exportation, des ruptures répétées en approvisionnement des marchés extérieurs peuvent être fatales et portent atteinte à la «solvabilité» de nos exportateurs. Si on arrive à gagner des parts de marchés, il est dans notre intérêt de les préserver.
Actuellement a-t-on une production «exportable» suffisante ? Les procédures d'exportation sont-elles assez souples pour accélérer le processus ? La logistique pourra-t-elle être au rendez-vous pour pouvoir acheminer les produits vers leurs destinations dans les meilleurs délais ?

SI SEULEMENT L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLE COUVRE L'IMPORTATION DES CÉRÉALES ET DU LAIT !

L'agriculture comme alternative aux hydrocarbures suppose une exportation «massive» des produits agricoles qui doit alimenter le Trésor public par des dizaines de milliards de dollars. En 2019, les recettes pétrolières ont atteint 33 milliards de dollars US.
Où on est-on de cette situation, alors qu'actuellement la valeur de l'exportation de ces produits n'est représentée que par les dattes avec une valeur qui n'excède pas les 60 millions de dollars, les autres produits ne figurent même pas dans les bilans statistiques du commerce extérieur de l'Algérie ! ce qu'on doit espérer au paravent c'est la couverture des importation des produits alimentaires par l'exportation des produits agricoles, c'est tout a fait réalisable !

(*) Expert consultant en agriculture et conseiller à l'export

CORONAVIRUS

Le virus serait apparu en Chine dès l'été 2019, d'après une étude

Un bond dans les recherches Internet des symptômes du Covid-19 et dans l'affluence dans les hôpitaux de la ville chinoise de Wuhan laissent penser que la maladie a pu apparaître sur place dès août 2019, selon les résultats d'une étude préliminaire américaine. Le coronavirus, qui vient d'un virus pouvant se transmettre de l'animal à l'homme, a été identifié pour la première fois dans le marché Huanan de Wuhan en Chine, où des animaux exotiques étaient vendus vivants, en décembre 2019.



Des experts ont ensuite déterminé qu'une version génétique antérieure du virus avait émergé à la mi-novembre 2019. Un article du quotidien hongkongais South China Morning Post, a rapporté qu'un « patient zéro » avait été trouvé le 17 novembre citant des données gouvernementales. La nouvelle étude qui n'est pas encore apparue dans une publication de la communauté scientifique a été réalisée sous le prisme d'une discipline encore récente, « l'épidémiologie digitale ».Une étude notamment des recherches sur les moteurs

Une équipe menée par Elaine Nsoesie de l'université de Boston, a analysé 111 images satellites de Wuhan sur une période allant de janvier 2018 à avril 2020. « Une forte augmentation de l'affluence dès août 2019 » a été détectée sur les parkings des hôpitaux de Wuhan, « culminant avec un pic en décembre 2019 », ont noté les auteurs de la recherche. Les scientifiques ont aussi surveillé les symptômes les plus tapés sur le moteur de recherche chinois Baidu. Les membres de l'étude ont vu un bond dans les recherches du mot « toux », pouvant correspondre à la grippe saisonnière, mais aussi dans les recherches du mot « diarrhée », qui est un symptôme plus spécifique du Covid-19. « En août, nous avons relevé un accroissement significatif des recherches liée à la diarrhée, qui n'avait jamais été observé lors des grippes saisonnières précédentes ou qui ne se reflétait pas dans les données concernant les recherches sur la toux », ont expliqué les scientifiques.

Si les symptômes les plus connus du coronavirus sont ceux respiratoires, l'étude suggère que la diarrhée « pourrait jouer un rôle important dans la transmission communautaire », de la maladie. Les auteurs ont conclu que s'ils n'étaient pas en mesure d'affirmer de manière définitive que les données relevées étaient liées au Covid-19, l'étude corroborait les résultats d'une autre recherche sur le sujet. « Ces résultats corroborent aussi l'hypothèse que le virus est apparu de manière naturelle au sud de la Chine et qu'il circulait potentiellement déjà au moment du foyer épidémique de Wuhan », ont-ils écrit. **R. I.**

ÉTATS-UNIS

L'épidémie reflue sur la côte Est et flambe ailleurs

LES MANIFESTATIONS à travers les États-Unis depuis la mort de George Floyd, le 25 mai à Minneapolis, vont-elles donner un coup de fouet à l'épidémie de Covid-19 ? Beaucoup d'Américains descendus dans les rues portaient un masque. Mais la promiscuité, les bousculades, les toux provoquées par les lacrymogènes ont créé une configuration parfaite pour la transmission du virus »,s'inquiétait le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et maladies infectieuses, vendredi, sur la radio de Washington Wtop.

L'inquiétude s'ajoute à la perplexité des responsables de la santé publique face au coronavirus, qui a tué plus de 111 000 personnes depuis février. Contrairement à l'Europe, l'épidémie ne faiblit pas vraiment outre-Atlantique. Elle reste perchée sur un (haut) plateau : chaque jour ajoute 20 000 nouveaux cas avérés.

Baisse continue dans l'État de New York Derrière ce tableau de bord se cachent non pas une, mais deux réalités. Dans l'État et la ville de New York, où le coronavirus a fauché plus de 30 000 vies, la courbe réplique celle observée en Espagne, en Italie ou en France. Une baisse continue depuis le 10 avril. Hôpitaux et morgues n'accueillent plus que 2 600 malades du Covid-19, contre 19 000 à l'apogée.

Les quatre États voisins, du New Jersey au Massachusetts, qui avec New York ont enregistré la moitié des décès, suivent la même pente. Très meurtris, ils ont confiné tôt, et commencent seulement à déconfiner.

Mais d'autres régions ont pris le relais. De la Floride à la Californie, le nombre de cas a recommencé à croître, ce qui refléterait l'affluence sur les plages et au bord des lacs lors du week-end prolongé de Memorial Day, fin mai. Le Texas et la Caroline du Nord comptent plus de malades hospitalisés qu'il y a un mois.

Le nombre de cas flambe aussi dans des régions plus rurales du Sud, du Midwest, une partie du Sud-Ouest. Dans ces États initialement épargnés, les autorités ont confiné tard et à reculons et relâché les contraintes très tôt.

Sven Vermund, doyen de l'école de santé publique de l'université Yale, y voit une marque politique : il s'agit principalement d'États qui votent « rouge » (républicain) et leurs gouverneurs, comme Donald Trump, ont eu tendance à minimiser le risque du Covid-19. Dans les rues et commerces de Floride, du Texas ou de Georgie, peu de gens portent le masque.

Ce clivage semble confirmé par les données des téléphones portables. Au plus fort du confinement, les déplacements à New York et à Washington, la capitale fédérale, ont diminué de près de 90 % pendant plusieurs semaines. De moitié seulement dans le Sud, selon la société d'analyse Unacast.

Restent des énigmes. La Georgie, dont le gouverneur Brian Kemp a été le premier à déconfiner, dès fin avril, n'a pas connu de rebond du nombre de cas avant ces derniers jours. Tous mes amis sont perplexes », confie à l'AFP William Schaffner, spécialiste des maladies infectieuses de l'université Vanderbilt. **R. I.**

COVID-19

Une occasion historique de réinventer le développement de l'Afrique

PREMIÈRE pandémie planétaire depuis un siècle, la propagation du Covid-19 révèle les limites des sociétés et des économies à travers le monde. Pour les érudits en économie, cette crise sanitaire provoquera la récession la plus brutale et la plus sévère de mémoire d'homme. Le dernier-né des coronavirus a déjà fait des centaines de milliers de morts depuis son apparition en Chine en décembre dernier. Il a contraint de nombreux gouvernements à confiner leurs populations à un niveau impensable jusqu'à récemment. L'économie mondiale a été littéralement mise à l'arrêt. L'Afrique subsaharienne n'est pas en reste.

Une crise sanitaire sans précédent dans le monde… mais pas en Afrique

Bien qu'il existe encore beaucoup d'incertitudes sur l'impact sanitaire du Covid-19 en Afrique subsaharienne, un faisceau de données indique d'ores et déjà que la propagation du virus semble contenue, en partie grâce à la précocité des mesures de confinement et à la jeunesse de la population.

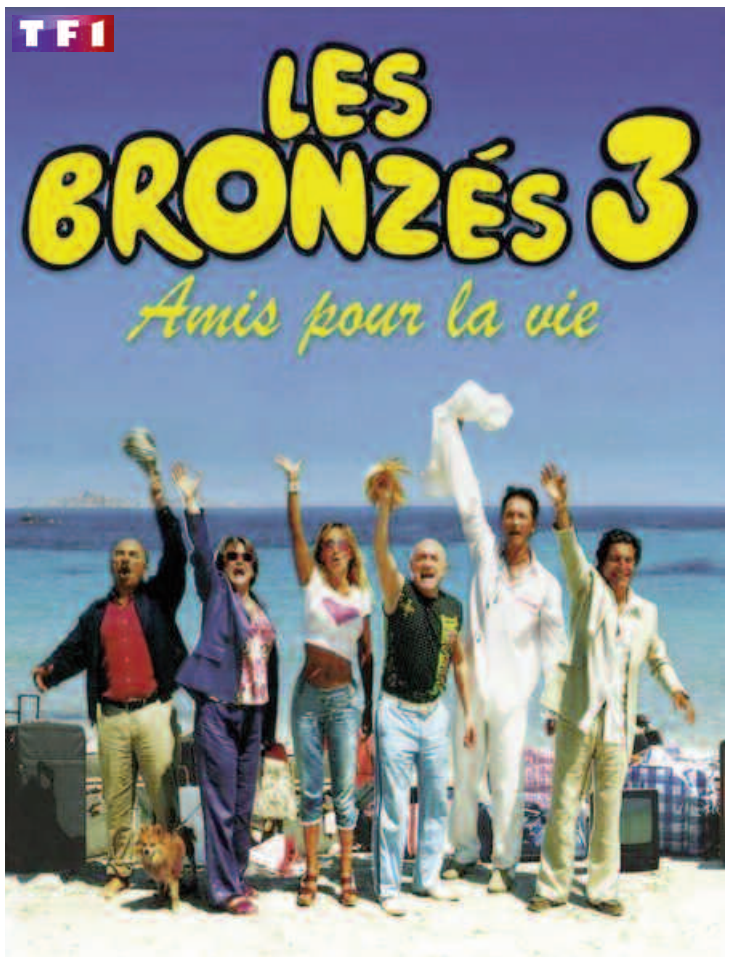
Si le Covid-19 se révèle d'une violence inédite partout dans le monde, les crises sanitaires aux conséquences ravageuses sont légion en Afrique subsaharienne. La région n'est guère étrangère aux épidémies dramatiques comme Ebola ou aux pathologies extrêmement létales et récurrentes telles que le paludisme qui aurait provoqué, selon l'Organisation mondiale de la santé, environ 380 000 décès en Afrique subsaharienne en 2018.

La pandémie actuelle a surtout mis à nu la fragilité, voire la faillite des systèmes de santé dans cette région plus qu'ailleurs. Les projecteurs braqués sur les systèmes de santé révèlent ainsi le sous-équipement criant des pays en lits de réanimation, en respirateurs et autres équipements médicaux. De même, pour l'essentiel, les équipements disponibles sont concentrés dans les grands centres urbains, plongeant une bonne partie des populations dans un désert sanitaire absolu.

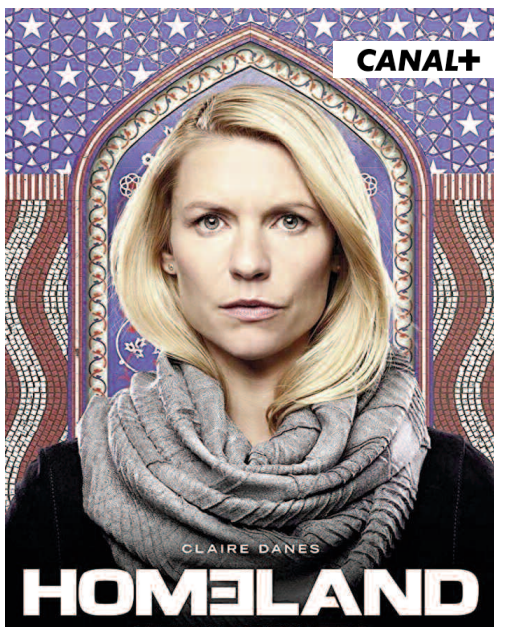
La pandémie plongera l'Afrique subsaharienne dans sa première récession en vingt-cinq ans selon la Banque mondiale. La forte croissance économique enregistrée depuis plusieurs années et largement applaudie semble être un éléphant aux pieds d'argile.

L'impact économique du Covid-19 en Afrique subsaharienne est double. Au niveau interne, les mesures de confinement ralentiront l'activité économique. Au niveau externe, les pays souffriront de l'effondrement des cours des matières premières, de l'incertitude autour de l'aide publique au développement et des transferts de fonds de la diaspora en raison de la récession annoncée dans les pays développés. Les États dépendants du tourisme mondial connaîtront une baisse drastique de la production de services et des recettes publiques. Sur le plan financier, l'incertitude sur les marchés aura pour impact de rendre davantage difficile l'accès aux capitaux mondiaux.

Sur le plan social, l'insuffisance des systèmes de protection et des transferts publics ainsi que la fragilité économique des populations, aggravée par le confinement, pourraient annihiler les gains de plusieurs décennies de lutte contre la pauvreté. Une bonne partie de la population vivant de l'activité informelle et en l'absence de transferts publics conséquents, le maintien dans la durée des mesures de confinement semble intenable. Il pourrait même s'avérer contre-productif si la précarité sociale qu'il induit se traduit par des mouvements d'indignation et de révolte populaire. **R. I.**

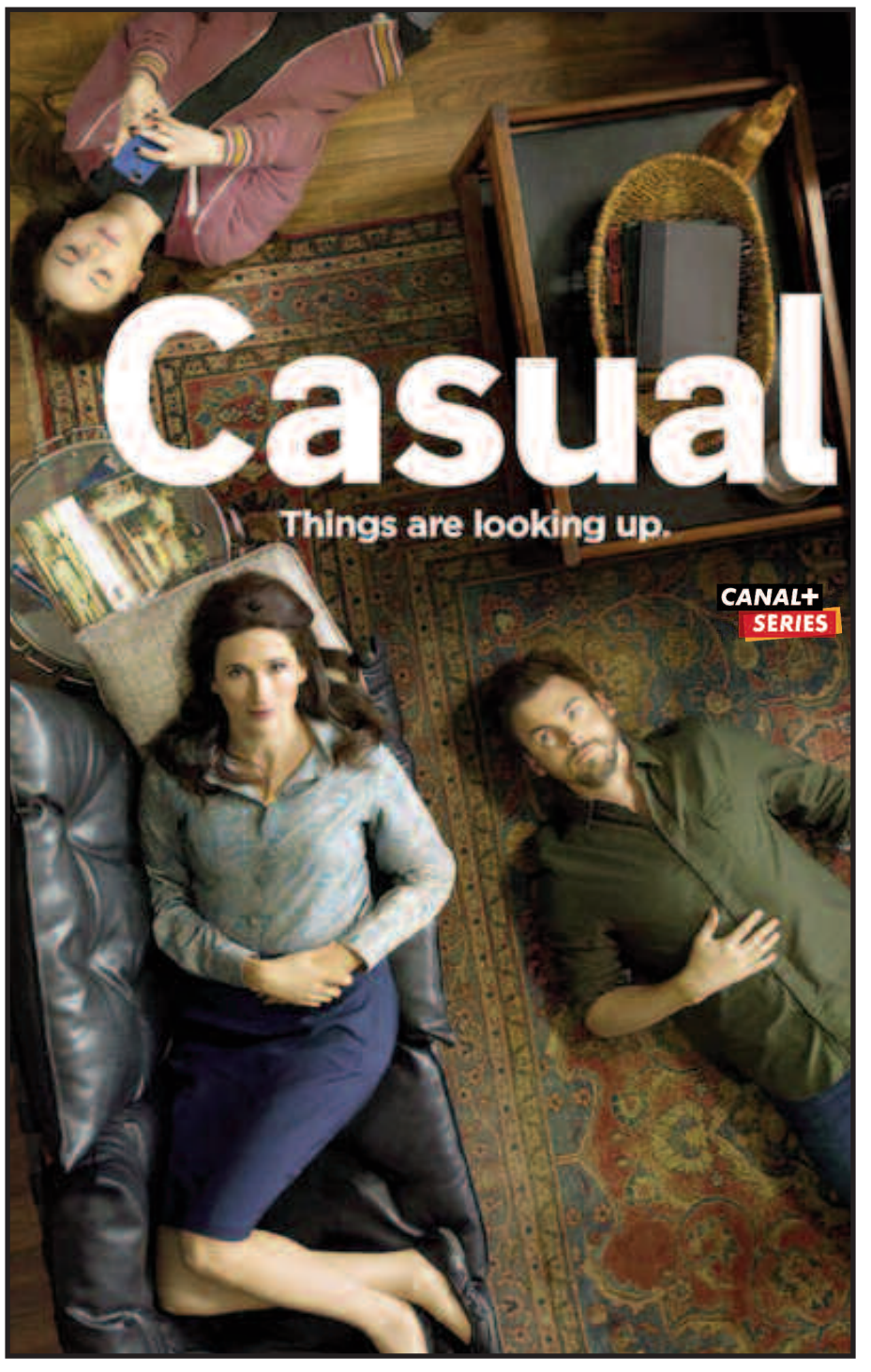






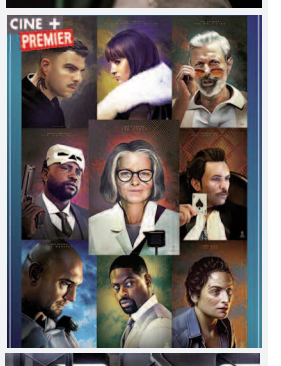






JEUDI











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Cinéma - Comédie — TF1
Les bronzés 3 : amis pour la vie

20h05 Magazine d'information — France 2
Envoyé spécial

20h10 Série dramatique (2017 - Etats-Unis) — 6ter
This Is Us

20h00 Série de suspense (2020 - Etats-Unis) — CANAL+
Homeland

20h05 Cinéma - Thriller — W9
Michael Clayton

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Star Trek : sans limites

19h50 Magazine de société — 6ter
Vive le camping

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + PREMIER
Hotel Artemis

20h05 Série policière (2018 - Etats-Unis) — C8
S.W.A.T.

20h00 Cinéma - Film d'horreur — CINE CINEMA
The Host

21h25 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2001
American Pie 2

20h15 Cinéma - Comédie sentimentale — TMC
Coup de foudre à Notting Hill

19h02 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2014 - France)

L'expertise ADN révèle que Zacharie est le véritable père de la fille de Sandrine. Le juge Roban annonce la nouvelle à Stéphane Jaulin qui reste abasourdi. Gilou est suspendu et mis en examen par l'Inspection général de la police nationale. Il est accusé d'avoir placé des balises non réglementaires sur les scooters utilisés par une bande de braqueurs.

21h47 Série humoristique (2019 - France)
Mouche

Louise et Mouche partent effectuer une retraite silencieuse au sein d'une association pour personnes dépressives. Durant le séjour, elles doivent partager la même chambre. Les deux soeurs vont suivre un emploi du temps précis et accomplir des tâches obligatoires, particulièrement rébarbatives. Au cours des ateliers, Mouche retrouve le banquier qui lui a refusé le prêt pour relancer son salon de thé.

17h37 Série humoristique (2018 - Etats-Unis)
Casual
Saison 4 - Épisode 5-6-7-8

Après un enchaînement de mauvaises décisions, Alex, Valerie et Laura, en retard, entament leur pèlerinage en direction de la maison de Dawn. Mais le trajet révèle lui aussi son lot de surprises, et chacun voit sa volonté soumise à rude épreuve...













VENDREDI











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Variétés — TF1
La chanson de l'année

20h05 Série policière (2017 - France) — France 2
Candice Renoir

21h10 Série policière (2018 - Etats-Unis) — 6ter
NCIS : enquêtes spéciales

20h00 Cinéma - Film fantastique — CANAL+
Venom

20h05 Magazine de société — W9
Enquête d'action

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2018
Deadpool 2

19h50 Série d'animation (2010 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 21
Les Simpson

20h50 Cinéma - Film fantastique — CINE + PREMIER
Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

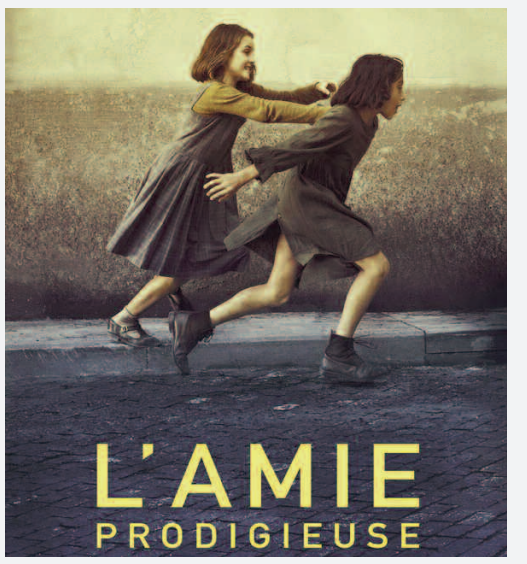
21h30 100 jours avec les animaux du Pal — C8
Culture Infos - Animalier

20h05 Cinéma - Film d'aventures — CINE CINEMA
Space Cowboys

20h00 Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
Kirikou et les bêtes sauvages

20h15 Série policière (2010 - Etats-Unis) — TMC
Mentalist

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2020 - Italie)

Elena étudie depuis trois ans à l'Ecole Normale de Pise, et sort avec Franco Mari. Douée, elle reste mal à l'aise avec ses origines modestes et n'arrive pas à s'intégrer. Fiévreuse à Noël, elle est soignée par sa mère, venue de Naples en train. Pendant plusieurs jours, l'étudiante se plonge dans les cahiers que Lila lui a confiés lors de ses dernières vacances dans le quartier.

22h13 Série policière (2020 - Canada)
Cardinal

Le corps complètement gelé d'Adèle, la mère de Barry Leblanc, est retrouvé dans une casse automobile. Le meurtrier a procédé à la même mise en scène que pour les précédentes victimes.
Lise reçoit la visite de Josh McNider, son ancien compagnon ce qui contrarie John. Pendant ce temps, Sheila entre en contact avec Barry.

19h57 Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Shrill
Saison 1 - Épisode 1: Annie

Annie espère bien faire une grande carrière dans le journalisme. Mais un matin, la jeune femme constate qu'elle est enceinte de Ryan, un homme quelque peu excentrique. Bouleversée, elle se confie à Fran, sa meilleure amie.

KHENCHELA

Des efforts coordonnés entre plusieurs wilayas pour protéger la forêt de Beni Meloul des incendies

DES EFFORTS coordonnés entre les wilayas de Khenchela, Batna et Biskra seront déployés tout au long de la saison estivale 2020 afin de protéger la forêt de Beni Meloul des risques d'incendie, a indiqué mardi, le chargé de communication de la conservation des forêts de la wilaya de Khenchela, Hichem Kada.
Conformément à la directive du ministère de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire relative à la lutte contre les risques de feux de forêts, une réunion s'est tenue dernièrement entre les cadres et les conservateurs des forêts de la wilaya de Batna, Khenchela et Biskra à l'issue de laquelle il a été décidé de coordonner et de mobiliser tous les moyens humains et matériels disponibles durant cet été pour protéger le massif forestier de la région de Beni Meloul des feux de forêts, a-t-il indiqué.
Dans ce contexte, la commune de Kimel dans la wilaya de Batna, située au confluent des wilayas de Biskra et de Khenchela, a été choisie pour abriter le siège de la colonne mobile pour gagner du temps lors des interventions en cas d'incendie dans la région, a déclaré le même responsable.
Les conservateurs des forêts des wilayas concernées ont souligné l'importance de mettre en place un plan un de travail commun permettant de donner des directives à la circonscription la plus proche en cas d'incendie même si celle-ci se trouve en dehors du territoire de compétence en attendant l'arrivée des renforts des autres unités, selon la même source.
Il a été également conclu de coordonner ces efforts à la fois avec les annexes locales de l'office national de météorologie afin d'anticiper des risques tels que la chaleur, la sécheresse ou encore les épisodes de vents violents, mais aussi avec les services concernés pour effectuer des relevés aériens périodiques afin de déterminer les zones les plus exposées aux risques a-t-on poursuivi.
M. Kada a également révélé que cette réunion a permis d'aborder la question du réaménagement de la forêt de Beni Meloul et d'établir à cet effet une feuille de route pour parachever cette opération dans 22 unités immédiatement après avoir terminé celui de la première unité économique située dans la région de Azza Berdaa dans les communes de Lamsara (Khenchela) et Kimel dont les travaux ont été lancés en début d'année.
Pour rappel, la forêt de Beni Melloul s'étend sur 91 000 hectares divisés entre 22 unités réparties entre les communes de Bouhmama, Chelia, Yabous, Lemsara, El Ouledja (Khenchela), Kimel(Batna) et Mezriâa (Biskra).

R.R

LUTTE CONTRE LES INCENDIES À TIARET

65 colonnes mobiles pour couvrir toutes les wilayas du pays

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a augmenté le nombre des colonnes mobiles de lutte contre les incendies à 65 cette saison, afin de couvrir toutes les wilayas du pays, a-t-on appris lundi dernier à Tiaret du directeur des opérations de cette structure.

Le lieutenant-colonel Saïd Lahiani a expliqué, en marge du lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies des récoltes agricoles de la saison 2020, que la Direction générale de la protection civile a mobilisé, pour la réussite de sa stratégie de lutte contre les incendies, des moyens importants en généralisant les colonnes mobiles au niveau de l'ensemble du territoire national, soit 65 colonnes mobiles. La couverture était en 2019 pour 37 wilayas seulement.
Le même responsable a indiqué que ces colonnes mobiles ont été réparties selon l'importance de chaque wilaya et les patrimoines forestiers et agricoles dont elles disposent, soulignant que la DGPC tient à appliquer une stratégie spéciale dans les wilayas connues pour leurs productions agricoles importantes, et ce afin de sauvegarder les acquis des agriculteurs, tout en rappelant que les incendies ont détruit, durant la saison écoulée, 3.774 hectares de superficies agricoles de blé et d'orge et 155.548 arbres fruitiers.
La Direction générale de la protection civile a également lancé, lundi, la campagne nationale de prévention contre les incendies des récoltes de la saison agricole 2020 à partir de la ferme pilote «Aïn Kasma» dans la commune de Melakou (Tiaret) sous la supervision du directeur des statistiques et de linformation à la DGPC, le colonel Farouk Achour, qui a souligné que cette campagne vise à protéger les récoltes et à réduire la facture des importations et les pertes humaines, à travers la formations des agriculteurs dans le domaine de l'extinction des feux avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.



Le même responsable a indiqué qu'à travers cette campagne, la protection civile réaffirme son accompagnement aux fellahs, à travers l'exécution d'un plan pris en charge par un service de sécurité composé de cadres et doté de moyens, mettant l'accent sur la disponibilité de la protection civile non loin des endroits susceptibles de connaître des départs d'incendies, et ce pour garantir la célérité des interventions.
La protection civile tient également à la formation des fellahs et leur fourniture d'informations sur la manière de faire face aux incendies, à travers des opérations de sensibilisation et de prévention organisées en coordination avec la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a-t-il fait savoir, soulignant le rôle préventif et l'importance de la participation du citoyen avec des gestes simples, dans la réduction du nombre d'incendies et éviter les pertes matériels et humaines, ainsi que les effets économiques et sociales qui en découlent.
De son côté, le directeur central des dangers agricoles à la CNMA, Djamel Amari a indiqué que dans le cadre de cette expérience avec la Direction générale de la protection civile, la mutualité offre des prestatitons d'assurance et d'accompagnement aux agriculteurs et des moyens de lutte contre les incendies dont un extincteur pour chaque fellah assuré, en plus de sessions de formation dans le domaine de la maîtrise des incendies.
Il a souligné que le nombre des agriculteurs assurés auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole au niveau national est estimé à 800.000 fellahs. **R. R.**

SÉTIF

Respect des mesures préventives dans les commerces

LES PROPRIÉTAIRES des commerces à Sétif, concernés par la décision de la levée progressive du confinement ont imposé depuis le début de cette semaine, des mesures préventives rigoureuses aussi bien pour les employés que les clients, a-t-on constaté mardi.
Les propriétaires des fast-food, parmi les commerces autorisés, à ce titre, à reprendre l'activité, avec comme condition de proposer des repas à emporter, ont respecté les mesures de prévention s'agissant de la distanciation sociale, le port de bavette pour les employés ainsi que les clients fréquentant les lieux.
En dépit de l'autorisation pour la reprise de plusieurs activités commerciales et de services, les librairies, les salons de coiffure et les agences de voyages, beaucoup de commerces concernés sont restés fermés alors que d'autres ont entamé les opérations de nettoyage de leurs locaux avant la reprise du travail.
Parmi les commerçants qui ont repris l'activité ont affirmé qu'ils sont conscients de l'importance des mesures préventives.
M. Saifi, un propriétaire d'un fast-food situé au centre-ville de Sétif qui a rouvert son local a indiqué «je suis conscient que le confinement sanitaire était une obligation pour l'intérêt général et sa levée progressive a pour but de nous permettre de gagner notre pain et nous en parallèle, nous devons être responsables et vigilents et contribuer aux efforts de lutte contre cette épidémie ».
Et d'ajouter : « Nous devons être positifs et œuvrer à faire respecter les mesures de prévention en proposant nos services tout en veillant à préserver les uns et les autres et à endiguer toute ventuel contamination ».
De sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, Mohamed Bourmani a déclaré que dans le cadre de la préservation de la santé publique et l'accompagnement de la décision de l'allègement des mesures du confinement sanitaire de manière progressive, le service de prévention et d'organisation sanitaire de cette collectivité locale, en collaboration avec les instances concernées, ont intensifié le contrôle dans les commerces concernés pour une meilleure maîtrise de la situation.

Ghardaïa : 40.000 masques de protection fabriqués par le secteur de la formation

PAS MOINS de 40.000 masques de protection en tissu lavable et réutilisable ont été fabriqués par le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Ghardaia, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux du secteur.
Depuis le début du mois d'avril, l'atelier de couture du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Daya Ben Dahoua (10 km de Ghardaia) a produit à lui seul plus de 15.000 masques barrière (non médicalisé) en tissu réutilisable ainsi que des blouses pour le personnel médical, a affirmé son directeur Brahim Ouled Said.
La crise sanitaire Covid-19 a permis à plusieurs CFPA, artisans et artisanes de la wilaya de reconvertir leurs activités et de se lancer dans la confection de masques en tissu réutilisable, à titre bénévole, pour lutter contre le nouveau coronavirus, a précisé le directeur du CFPA de Daya Ben Dahoua.
Si la demande en masques médicaux a explosé en pleine épidémie, notamment dans les milieux hospitaliers, dès l'apparition des cas confirmés, la demande en masques barrière réutilisables connait désormais une forte hausse depuis la soumission à l'obligation du port de masque de protection dans les espaces publics pour l'ensemble des citoyens, a-t-on constaté. En vue d'augmenter le nombre de masques produits, le secteur de la formation va accélérer la cadence pour produire 5000 masques avant la fin de la semaine après avoir reçu du tissu des services de la wilaya, a assuré Ouled Said.
De nombreuses campagnes de sensibilisation sur les risques de propagation de Covid-19 sont organisées à travers les différentes localités de la wilaya, au cours desquelles il est mis l'accent sur le lavage régulier des mains, le respect de la distanciation physique et le confinement chez soi comme meilleurs moyens de prévention.

R.R

7e FESTIVAL AFRICLAP

Reconnaissance à Toulouse

Ecrit et réalisé par Salim Hamdi, le long métrage Reconnaissance est programmé à la septième édition du Festival Africlap qui se déroulera dans la ville de Toulouse en France du dimanche 23 au dimanche 30 août.

Premier long métrage de fiction du réalisateur, Reconnaissance (Îrfane en langue arabe) fait son petit bonhomme de chemin depuis sa sortie en 2019 et son avant-première à la Cinémathèque d'Alger, en avril de la même année. Son passage dans nombre de festivals lui a valu plusieurs distinctions. Est-ce à dire que c'est dû au thème important abordé, ou pour sa qualité de langage cinématographique ? Probablement pour ces deux aspects à la fois ! L'auteur de cette œuvre, Salim Hamdi, met en images la convocation de la mémoire avec comme motif l'historique d'un film documentaire amateur. Lors de la célébration du déclenchement de la guerre de libération nationale en Algérie, une ancienne combattante – moudjahida – pratique son rituel : nettoyer la médaille et la photo encadrée de sa sœur en réitérant le même récit. Son petit fils, diplômé en histoire et au chômage, saisit alors la portée de cette transmission. Résolu à filmer le témoignage de sa grand-mère, il se met au travail avec sa fiancée et ses amis, une petite équipe qu'il fait passer aux yeux de la narratrice pour celle de la télévision. Dans une narration à deux niveaux, l'improvisation de l'entretien filmé met en valeur le vécu d'une famille de combattantes à Tiaret durant la guerre de libération nationale, celui de la narratrice Yamina et de sa sœur, infirmière tombée au champ d'honneur après avoir pris le maquis. Dans le second niveau, il est question d'un autre combat. L'équipe de tournage est confrontée à un parcours difficile pour diffuser son film. D'autant qu'elle se rend compte peu à peu de l'importance d'une archive enregistrée et filmée. Dans ce contexte, le couple de fiancés se débat pour travailler et se marier, non sans faire face au regard de la famille et de la société. Si Reconnaissance, celle que la narratrice recherche, s'inscrit dans une dimension contemporaine, il met en avant une similitude entre deux générations de femmes algériennes, c'est-à-dire leurs rapports différents aux préjugés négatifs de la société et leurs dynamiques sociales à deux époques différentes, dans une ville comme Tiaret, lieu de tournage de tout ce film fiction. Programmée à Toulouse, à un festival dédié à l'Afrique depuis 2014, cette œuvre traite une thématique atemporelle, dont le contenu n'est pas propre à un seul pays, une seule société.

M. Rediane



Îrfane (Reconnaissance) de Salim Hamdi
Long métrage fiction. Algérie 2019, 110 minutes.
Avec Chafia Boudraa, Belbey Malika, Samir El Hakim, Mostafa Laribi, Luc Clementin, Anya Wanchi.
Production : Centre algérien du développement du cinéma, IV2S.

08 JUIN : JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Un hommage à Alger



UNE CÉRÉMONIE en hommage à de nombreux artistes et acteurs culturels a été organisée lundi soir à Alger par le ministère de la Culture à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année.
Organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria cette cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture Malika Bendouda, de membres du gouvernement, de conseillers à la présidence de la République et du président de l'ARAV (Autorité de régulation de l'audiovisuel) Mohamed Louber. Lors de cette célébration de la journée nationale de l'artiste, des hommages ont été rendus à la comédienne Fatiha Soltane, au sculpteur Mohamed Boukerche, au poète Mahfoud Belkheiri, au plasticien Ammar Allalouche, au chanteur et musicien Abdallah El Mennaï, au sculpteur Djelloul Sahli ainsi qu'à l'écrivain et traducteur Said Boutadjine. A cette occasion la ministre de la Culture a également rendu hommage au travail des associations et clubs de lecture présents, en plus d'avoir présenté de jeunes écrivains participant à une résidence d'écriture baptisée du nom de l'écrivain et poète Malek Haddad (1927-1978), qui vise à soutenir la scène littéraire et aider à l'émergence de jeunes talents. Dans son allocution, la ministre de la Culture a rappelé que « la finalisation du statut de l'artiste reste la priorité de son département » et que ce dernier a « accompagné les artistes » en cette période exceptionnelle imposée par la pandémie de coronavirus à travers l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), une opération qui a « mis au jour la fragilité de la condition sociale des artistes », estime-t-elle. La ministre a également salué la mémoire d'artistes récemment disparus, Kaddour Darsouni, un des maîtres de la chanson andalouse, Idir, chantre de la chanson algérienne d'expression kabyle, et Abdel Hamid Habati comédien- dramaturge et acteur. Plusieurs activités et manifestations culturelles et artistiques virtuelles ont été programmées par le ministère à travers les directions et maisons de la Culture au niveau national en célébration de cette journée.

APS

ICESCO : CAMPAGNE SUR LE CORONAVIRUS

Au sujet des dangers de la pandémie de coronavirus, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, la science et la culture (Icesco) a lancé une campagne déclinée en plusieurs langues locales africaines. Ce programme est inhérent à l'initiative Langues d'Afrique, ponts de la culture et de l'histoire. Une vidéo diffusée en diverses langues comme le haoussa (Afrique de l'Ouest), le swahili (Kenya, Tanzanie, Rwanda…), le wolof (Sénégal), est destinée aux communautés d'Afrique subsaharienne. L'Icesco vise à mettre en évidence le « rôle important » des langues locales des peuples d'Afrique subsaharienne dans la diffusion des connaissances de base sur les dangers du Covid-19 par l'information sanitaire et l'éducation préventive.

SORTIR

COURT METRAGE
La présence de l'absent (autoproduction, 2014, 33') de Abderahmane Krimat jusqu'au jeudi 11 juin. Un film qui n'est qu'un regard, un simple regard sur un espace transitoire. Une sorte de lisière à la fois riche par sa diversité et faible parce qu'elle subit la force du mouvement. Voir sur youtube.com/watch?v=vy_Knwq842g&feature=shar
Autres films du même réalisateur:
Une simple visite (2009, 18')
youtube.com/watch?v=OI6JRcNnfKk&feature=share
Tajmaat face aux changements (2011, 27 minutes) :
youtube.com/watch?v=9WWS2C1LgL0&feature=share

FETE Naaman en concert le jeudi 18 juin (date à confirmer). 20h30. Institut français d'Alger. Naaman au chant ; Julian Mauvieux aux claviers; Thomas Cirade à la basse; Romain Germerie à la batterie; Quentin Dupont à la guitare. Révélation reggae, il sort son troisième album, Beyond, en automne 2017.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

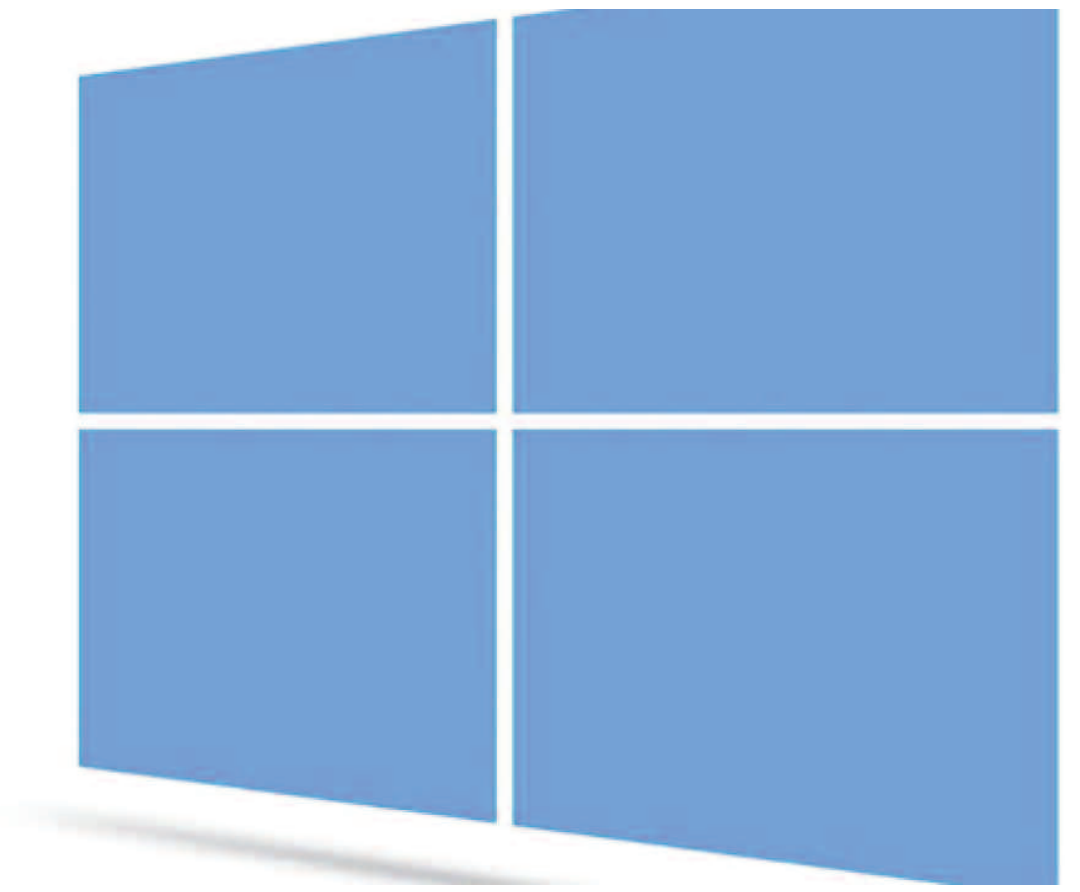
CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com

Windows 10 : un nouveau bug d'affichage affecte les écrans externes

Technologie : Microsoft a confirmé qu'un nouveau bug d'affichage affecte les écrans externes sur les PC équipés de Windows 10 version 2004. Celui-ci provoque notamment des écrans noirs sur les seconds écrans.



Un nouveau bug affecte bien les PC disposant de la version 2004 de Windows 10. Ce bug, qui a été confirmé par Microsoft, provoque un écran noir sur les moniteurs externes lorsque leurs utilisateurs dessinent via des applications Office. Ce nouveau bug d'affichage, repéré par Bleeping Computer, n'a pas été ajouté au tableau de bord de Windows. Microsoft a toutefois publié une note d'assistance détaillant le problème d'affichage externe qui peut survenir lors de l'utilisation de toute application prenant en charge le dessin.

« Si vous avez un appareil fonctionnant sous Windows 10 version 2004 avec un écran intégré (tel qu'un ordinateur portable ou une tablette) et un affichage externe connecté réglé sur "Dupliquer votre écran principal", vous pourriez voir les deux moniteurs clignoter et l'écran externe devenir noir si vous essayez de dessiner en utilisant une application Office (telle que Word) », a déclaré Microsoft. Cela peut également se produire avec d'autres applications capables de dessiner, comme Whiteboard. « Si vous vous connectez au gestionnaire de périphériques, votre contrôleur graphique aura une icône d'avertissement à côté (un triangle jaune avec un point d'exclamation) », explique le géant américain.

La bonne nouvelle, c'est que les utilisateurs peuvent récupérer un moniteur externe une fois que le périphérique est redémarré. La mauvaise, c'est que Microsoft n'a en revanche pas proposé de délai pour une réparation. Microsoft a confirmé qu'il s'agit d'un problème dans Windows 10 version 2004. « Nous travaillons à résoudre le problème dans une future version du système d'exploitation », a simplement déclaré l'état-major de la firme de Redmond.

Pas de date pour un correctif

Ce problème de l'affichage externe s'ajoute à la pile de problèmes découverts depuis que Microsoft a publié la mise à jour des fonctionnalités de Windows 10 2004 pour les utilisateurs ordinaires le 27 mai. Immédiatement après la sortie de Windows 10 2004, Microsoft a confirmé que de multiples problèmes d'incompatibilité de pilotes s'étaient glissés dans la version principale, malgré les six mois supplémentaires que Microsoft a passé à la tester avant sa sortie.

Microsoft a même bloqué l'installation de Windows 10 2004 sur ses propres périphériques Surface, bien que Tero Alhonen ait signalé lundi que son Surface Pro 4 avait reçu la mise à jour. Le tableau de bord de Microsoft sur l'état de santé de Windows indique que la compatibilité de Surface Pro 7 et de Surface Laptop 3 a été bloquée en raison de problèmes de connexion permanents, mais les utilisateurs ont signalé qu'ils ne pouvaient pas non plus l'installer sur Surface Pro X. Microsoft indique qu'une mise à jour traitant de la compatibilité de Surface avec Windows 10 2004 devrait être disponible à la mi-juin.

Lenovo a également répertorié les problèmes que les propriétaires de ses différents ThinkPad pourraient rencontrer lors de la mise à jour vers Windows 10 2004. Ces problèmes vont des BSOD pour le ThinkPad P70 à une extrémité, à une marque d'avertissement jaune apparaissant sur le lecteur de disque dans le gestionnaire de périphériques pour les autres modèles de ThinkPad, un problème que Lenovo décrit comme « une limitation du système d'exploitation ». Dans certains cas, Lenovo suggère des solutions de contournement, mais la société fournit également des dates cibles auxquelles les problèmes devraient être résolus.

Apple veut passer passer ses Macs sur processeurs ARM : ce que vous devez savoir



Technologie : Le passage d'Apple aux processeurs ARM se faisait sentir depuis des mois, mais les développeurs vont devoir se préparer.

Apple devrait annoncer son intention de porter les Mac vers ses propres processeurs basés sur ARM, ce qui était envisagé mais reste susceptible de perturber quelque peu Intel, les développeurs de logiciels et les clients.

Bloomberg a indiqué qu'Apple présentera ses plans en la matière à la WWDC plus tard ce mois-ci. Apple représente environ 10% du marché des PC et le passage de Mac vers une architecture ARM est une perte de clientèle majeure, mais pas fatale, pour Intel. Il convient également de noter que la migration d'Apple vers ARM fait l'objet de rumeurs depuis une décennie, et ce mois ne fait pas exception à la règle.

La WWDC sera l'occasion d'annoncer aux développeurs de logiciels que les Mac obtiendront une nouvelle puce. Apple a connecté entre eux les Mac, iPhones et iPad de différentes manières, mais en fonctionnant sur le même processeur, l'entreprise pourra resserrer ces liens. Apple fonctionnait sur ses propres processeurs dans les années 1990, puis a déployé des Mac à processeur Intel en 2006.

Voici ce que vous devez savoir :

Apple devrait passer les Macs vers ses propres processeurs, connus sous le nom de code Kalamata. Bloomberg a rapporté que la semaine du 22 juin marquera le tournant.

Les développeurs auront le temps d'ajuster et de préparer les applications. De nouveaux Mac basés sur les processeurs d'Apple pourraient apparaître en 2021 et les développeurs auront une fenêtre pour préparer leur logiciel. Des entreprises telles qu'Adobe (Photoshop, Creative Cloud, Illustrator) et Microsoft (Office) devront réorganiser leurs applications pour les nouveaux processeurs. L'évolution est peut déjà être à moitié faite pour les développeurs. Les développeurs qui doivent migrer leurs applications vers les nouveaux processeurs Mac peuvent ne pas avoir beaucoup à faire, car il est fort probable qu'ils créent déjà des logiciels pour iOS. Et iOS fonctionne déjà sur des processeurs ARM. Les applications basées sur un navigateur facilitent la transition. Les Macs ont proliféré dans l'entreprise en profitant de l'intérêt pour l'iPhone et l'iPad. Le passage à l'architecture ARM sur Mac n'aura pas d'importance pour les entreprises utilisant le cloud et les applications basées dans le navigateur, mais pourrait être un problème pour d'autres.

Apple n'est pas la seule entreprise à passer sur ARM. Les fabricants d'ordinateurs portables tels que Microsoft, Lenovo et Samsung créent également des machines pour processeurs ARM alors que les smartphones, les tablettes et les ordinateurs s'harmonisent. En outre, la récente décision d'Amazon de lancer ses propres processeurs pour AWS met en évidence l'engouement pour ARM.

Apple ne contrôlera son destin qu'en se libérant d'Intel. Lorsque vous comparez le Mac aux autres appareils d'Apple, il devient clair que celui ci est resté sur Intel. Apple a généralement un modèle intégré verticalement et le Mac était l'une des dernières gammes de produits sans processeur conçu par la société.

TSMC serait le grand gagnant de cette évolution. Apple dépend de TSMC pour fabriquer ses processeurs ARM pour iPhone et iPad et gagnera probablement aussi le contrat pour équiper les Mac.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:29	16:21	19:53	21:33
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:24	19:56	21:35
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:11	21:51
OUARGLA	03:53	12:39	16:19	19:49	21:19
CHLEF	03:48	12:55	16:45	20:17	21:55
MOSTAGANEM	03:54	13:00	16:50	20:21	21:59
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:23	22:00

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6711 – JEUDI 11 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	15°
Oran	25°	16°
Constantine	32°	11°
Ouargla	38°	25°

LUTTE CONTRE LE COVID-19

«La primauté du peuple» le leitmotiv de la Chine

Le gouvernement chinois a publié le 7 juin un livre blanc intitulé «Combattre le Covid- 19 : la Chine en action». Cet important document contient plus de 37 000 caractères chinois, et le concept de «la primauté du peuple» en est le fil. C'est également l'expérience la plus importante que puisse acquérir la Chine dans sa lutte contre le Covid-19. Grâce à ce concept, le pays a obtenu des résultats stratégiques majeurs en seulement trois mois.



Au regard de sa forte capacité de propagation, de la grande partie du territoire qu'il a infecté et des difficultés à cerner sa nature afin de le prévenir et le contrôler, le Covid-19 reste la plus grave crise sanitaire que la Chine nouvelle n'a jamais connue depuis sa fondation. Pour la première fois, ce livre blanc a révélé de manière complète et systématique les efforts ardus de la Chine pour lutter contre l'épidémie. Tout cela permet à la communauté internationale de se rendre pleinement compte de l'efficacité des mesures strictes de prévention et de contrôle prises par la Chine. Ces mesures ont permis non seulement de protéger la vie et la santé de sa propre population, mais aussi de contribuer au maintien de la santé publique régionale et mondiale.

En tant que grand pays avec une population de 1,4 milliard d'habitants, comment la Chine a-t-elle pu arrêter la propagation de l'épidémie en si peu de temps ? Le livre blanc a souligné que «l'essentiel réside dans le fort leadership du Parti communiste chinois». Sur ce point précis, le livre blanc souligne que le président Xi Jinping avait présidé une série de réunions importantes et mené des inspections à Beijing, à Wuhan et dans d'autres villes du pays. C'est sous sa direction que la Chine a mis en place un système de commandement unifié et efficace et a rassemblé une force puissante pour lutter contre la pandémie.

Le livre blanc explique pleinement la connotation profonde du concept de «la primauté du peuple» : mettre les intérêts du peuple au premier plan à tout moment et compter sur le peuple pour gagner la bataille de la prévention et du contrôle de l'épidémie. «La vie humaine prime sur tout». Le livre blanc souligne que la Chine a, à tout prix, sauvé la vie de chaque patient, des personnes très âgées ou de nouveaunés. Jusqu'au 31 mai 2020, la partie continentale de la Chine avait enregistré un taux de guérison de 94,3% sur le total des cas confirmés du Covid- 9, rapporte le livre blanc, précisant que depuis l'émergence de l'épidémie, la province du Hubei a guéri avec succès plus de 3 000 patients de plus de 80 ans et 7 patients de plus de 100 ans. Le respect et la protection de la vie par la Chine dans sa lutte contre l'épidémie ont profondément impressionné la communauté internationale.

Pour ce qui est de la reprise du travail et de la production, le livre blanc a dressé le bilan des pratiques de la Chine dans trois aspects: maintenir le fonctionnement stable et ordonné de la société ; promouvoir de manière ordonnée la reprise du travail et de la production ; ramener progressivement la vie publique à la normale.

Le fonctionnement économique de la Chine s'est accéléré pour atteindre son niveau habituel, et la vitalité économique est rapidement libérée. Preuve de la rationalité et de l'efficacité des mesures prises par la Chine en matière de lutte contre l'épidémie. Ayant surmonté l'épreuve de la crise épidémique, le Parti communiste chinois bénéficie davantage du soutien et de la confiance du peuple chinois. Le peuple chinois accorde également beaucoup plus de confiance à l'ensemble du système chinois. Le peuple chinois est pleinement convaincu que nous pouvons transformer des crises en des opportunités ; travailler ensemble pour atteindre divers objectifs et tâches de développement comme prévu ; œuvrer pour un avenir meilleur et apporter de nouvelles contributions au développement mondial.

De notre correspondante à Pékin, Ma Xinxin

BÉCHAR

Décès du moudjahid Lakhdar Sahnoun

LE MOUDJAHID Lakhdar Sahnoun est décédé à l'âge de 92 ans et a été inhumé mardi à Kenadza, a-t-on appris hier mercredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la Sureté de wilaya de Bechar.

Né en 1928 à Kenadza (Bechar), le défunt a rejoint les rangs de la Révolution en janvier 1956 en tant que Fidaï et a été chargé de plusieurs missions dans le cadre des opérations militaires de l'Armée de libération nationale (ALN), a-t-on précisé.

Après avoir mené une attaque ciblant le responsable colonial local des houillères du sud-oranais, où il était employé en qualité de mineur dans les mines de charbon de Ksiksou (90 km au sud de Bechar), il fut dénoncé et arrêté le 4 janvier 1957 en compagnie de deux autres moudjahidine, en l'occurrence Boussouri Mohamed et Rachid Khalifa, a-t-on rappelé. Le 22 février 1958, le tribunal militaire d'Oran prononce une condamnation à mort contre le moudjahid Lakhder Sahnoun, avant d'être transféré à la prison d'El Harrach où sa peine a été commuée en détention à perpétuité avec travaux forcés à vie, a-t-on ajouté.

Après six (6) mois de détention à la prison d'El Harrach, il a ététransféré en France avec 121 autres moudjahidine, avant d'être libéré le 21 mai 1962.

A l'Indépendance, il rejoint les rangs de la direction générale de la Sureté nationale (DGSN), après avoir bénéficié de plusieurs stages de formation aux métiers de Police à Sidi-Bel Abbes, pour exercer par la suite au niveau des sûretés de wilayas de Tlemcen et de Bechar, a-t-on indiqué.

Le défunt, a été enterré mardi en fin d'après midi au cimetière de Kenadza (18 km au sud de Bechar) en présence des autorités locales de la wilaya, des responsables de la Sûreté de wilaya, des moudjahidine et de citoyens. La médaille de résistant lui a été décernée post-mortem.

S. N.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plusieurs personnes interpellées à travers différentes wilayas

PLUSIEURS personnes ont été interpellées dans différentes wilayas pour des délits liés au transport de produits sans registre de commerce ni factures, a indiqué hier mercredi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

Ainsi, dans la wilaya de Biskra, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé, lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 03 reliant Biskra à Batna, une personne âgée de 38 ans demeurant à la localité de Rasfa (Sétif), qui transportait à bord d'un camion 30 quintaux de feuilles de tabac à chiquer sans registre de commerce ni factures.

Dans la wilaya de Sétif, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille, une personne âgée de 43 ans demeurant à la localité de Rasfa, qui transportait, à bord d'une camionnette, 10 quintaux de feuilles de tabac à chiquer sans registre de commerce ni factures.

D'autre part, les gendarmes ont interpellé, lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 28 reliant Sétif à M'sila, une personne âgée de 35 ans demeurant à la localité d'Aïn-Oulmène, qui transportait à bord d'un camion, 19104 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la vente clandestine.

En outre, les éléments de la Gendarmerie ont interpellé, lors d'une patrouille sur le chemin communal 570 reliant le village Maâfer au chef-lieu de commune, une personne âgée de 22 ans, demeurant à Rasfa qui transportait, à bord d'un fourgon, 11 quintaux de feuilles de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures.

Dans la wilaya d'El-Oued, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé, sur la RN 48 reliant Biskra à El-Oued, une personne âgée de 27 ans, demeurant à la localité de Salah-Bey (Sétif), qui transportait, à bord d'un fourgon, 35 quintaux de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures. Par ailleurs , dans la wilaya d'Annaba, es gendarmes du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille à hauteur de la zone industrielle de la localité, quatre personnes, demeurant à Oum-El-Bouaghi et à Annaba, qui transportaient, à bord d'une camionnette et un véhicule, 1248 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine.

S. N.